

SOCIETE DES AMIS DES FORETS

HALATTE - ERMENONVILLE - DOMAINE de CHANTILLY

agrée au titre de la loi sur la protection de la nature (1976)

Senlis le 11 février 2020

La SAFHEC (Société de Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly) œuvre depuis 50 ans sur le périmètre du Parc Naturel Régional Oise Pays de France afin de concilier les activités économiques, le social et la préservation de l'environnement.

Dans ce contexte, le projet de liaison Roissy-Picardie, tel que présenté lors des réunions publiques de Creil, Roissy en France, Fosses et Vémars a retenu toute notre attention.

Au niveau des usagers, le projet actuel, avec une liaison nouvelle Survilliers/Fosses à Roissy TGV passant entre Vémars et Villeron n'est pas acceptable pour la SAFHEC. En effet, les nuisances environnementales générées (bruit, impact environnemental au niveau du bois d'Argenteuil, gêne supplémentaire pour la faune qui est déjà très limitée dans ses déplacements - Autoroute A1, TGV Nord, A104,etc....- et le fait que les habitants de Vémars,Villeron, Marly, Saint-Witz, Chenevieres les Louvres et du Nord -Est du Val d'Oise ne bénéficient pas de cette nouvelle connexion pour se rendre sur le bassin de travail de Roissy/CDG, **justifient notre refus**.

Nous demandons, en contre proposition, que la **priorité soit donnée à l'amélioration des conditions de circulation sur le RER D entre Creil et Paris Nord** (Fréquences des trains, respect des horaires, retournements Nord afin de desservir les gares situées au Nord de Goussainville en particulier aux heures de pointe, sécurité) et que dans un second temps il soit éventuellement envisagé une liaison Goussainville Roissy (barreau de Gonesse) qui pourrait aussi bénéficier aux habitants picards.

Au niveau de l'environnement et de la biodiversité , nous souhaitons rappeler les courriers adressés par les collectifs d'associations environnementales (ROSO,AP3F,VOE,SAFHEC) et associations cynégétiques (Association Nationale des Chasseurs de grand Gibier, FDCO,Fédération interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France) en Mars 2012,Octobre 2012 puis Janvier 2014 au Ministère de l'écologie pour exiger la mise en place de passages grande faune sur le réseau ferré entre Chantilly et Survilliers/Fosses.

Le projet actuel, débattu à Fosses et Vémars, indique des bénéfices accrus pour les habitants picards, région des Hauts de France, avec des financements de cette région. Cette augmentation de circulation entre Creil et Survillers/Fosses sur un tracé non modifié va inexorablement augmenter la fréquence de circulation des trains et donc **les risques de collision** entre les trains et la grande faune, en particulier dans la zone forestière de Chantilly. Afin de **réduire/compenser (optique ERC) ces nuisances**, nous demandons à ce **que deux passages grande faune soient construits**, l'un entre la gare d'Orry La Ville et le lieu-dit de La Borne Blanche et Survillers/Fosses et l'autre entre le Sud de La Chapelle en Serval et le Nord de Survillers au lieu-dit « La Fosse Neret » , avec un engagement financier significatif de la Région des Hauts de France et de la SNCF .

Sur le tronçon spécifique Survillers/Fosses, au niveau du Bois d'Argenteuil , sur la commune de Vémars, nous demandons à ce qu'un passage avec franchissement supérieur soit construit.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Quignot', written over a light blue horizontal line.

Bruno QUIGNOT